

# LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LES PAPIERS

# LES POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE

Je dépose dans le bac ou le sac jaune :



Tous les emballages ménagers en plastique :

- les bouteilles et les flacons en plastique,
- les films, les sacs et les sachets,
- les pots de yaourt et de crème,
- les barquettes,
- les boîtes en plastique (sandwich, viennoiseries...),
- les tubes de dentifrice,
- les emballages de cosmétiques.



Mais aussi :



Les emballages et capsules métalliques Les briques alimentaires



Les cartonnets

Et tous les papiers :



Les journaux, magazines Les publicités, prospectus Les catalogues, annuaires  
Les courriers, lettres Les enveloppes, feuilles Les livres, cahiers

NE PAS METTRE :



Les objets en plastique La vaisselle jetable Les médicaments non utilisés ou périmés Les produits de bricolage  
ORDURES MÉNAGÈRES PHARMACIE DÉCHÈTERIE

Je dépose dans le conteneur à verre :



Les pots, bocaux et bouteilles en verre vides

NE PAS METTRE :



La vaisselle cassée Les bouchons en liège Les capsules métalliques Les ampoules Les miroirs brisés  
ORDURES MÉNAGÈRES BAC OU SAC JAUNE DÉCHÈTERIE

# LES TEXTILES

Je dépose dans le conteneur à textiles en petits sacs fermés :



Les vêtements propres, usés ou trop petits, le linge de maison et d'ameublement

Les articles de maroquinerie, les chaussures



## LES DÉCHÈTERIES

Je dépose à la déchèterie :



Pour tout achat d'un nouvel appareil, le vendeur a l'obligation de reprendre l'ancien : c'est la reprise dite du « 1 pour 1 » prévue par la loi.

Vous pouvez donc rapporter en magasin vos **Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques** (tels que les réfrigérateurs, fours, lave-vaisselle, téléviseurs, sèche-cheveux, grille-pain, ordinateurs, téléphones portables usagés...) ainsi que vos piles et ampoules usagées.



Il existe 2 déchèteries sur le territoire de la Communauté de Communes : une à Bonnard et une à Epineau-les-Voves, accessibles sur présentation d'une carte à retirer auprès de votre mairie.

Jours et horaires d'ouverture des déchèteries :

**Bonnard**  
Lundi et mercredi :  
14h - 17h  
Samedi :  
9h - 12h et 14 - 17h

**Epineau-les-Voves**  
Lundi : 14h - 18h  
Mardi : 9h15 - 12h  
Mercredi : 9h15 - 12h  
et 14 - 18h  
Jeudi : 9h15 - 12h  
Vendredi et samedi :  
9h15 - 12h et 14 - 18h

Fermeture  
les jours fériés,  
1 semaine au mois  
d'août et  
1 semaine en fin  
d'année.

## VOS JOURS DE COLLECTE

LES ORDURES MÉNAGÈRES  
(bac à couvercle bordeaux) : 1 passage par semaine.

Vos ordures ménagères étaient collectées le :	À partir du 5 septembre 2016, elles seront collectées le :
Lundi et jeudi	<b>LUNDI</b>
Mardi et vendredi	<b>MARDI</b> <b>VENDREDI</b> pour Charmoy et Epineau
Mercredi et samedi	<b>MERCREDI</b>

Sortez vos bacs et sacs préparés la veille au soir de la collecte.

LES RECYCLABLES (bac ou sac jaune) :  
4 secteurs de collecte en fonction  
de votre lieu d'habitation  
1 passage toutes les 2 semaines.



	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
<b>JEUDI</b>	<b>Migennes Nord</b> (HORS avenue Jean Jaurès et avenue Edouard Branly)	<b>Bassou, Bonnard, Chichery, Charmoy, 1/4 Cheny (Est)</b> (AVEC place de l'église, rue de la mairie, rue de Chablis des 2 côtés des places et rues)
<b>VEN- DREDI</b>	<b>Migennes Sud</b> (AVEC avenue Jean Jaurès et avenue Edouard Branly des 2 côtés des avenues)	<b>Epineau, Laroche, 3/4 Cheny (Ouest)</b> (HORS place de l'église, rue de la mairie, rue de Chablis)

Sortez vos bacs et sacs la veille au soir de la collecte.

Les semaines paires et impaires sont à repérer sur un calendrier :  
• semaine impaire : semaine 1 (première semaine de l'année), 3,5...  
• semaine paire : semaine 2 (deuxième semaine de l'année), 4,6...

ASTUCE

Pour connaître  
vos jours de collecte,  
reportez-vous au  
calendrier que vous  
distribuez chaque année  
la CCAM.



Un doute, une question ?

Contactez-nous au **03 86 929 949**  
[dechet@migennois.fr](mailto:dechet@migennois.fr)

Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise  
1 bis rue des Ecoles - BP 13 - 89400 MIGENNES - [www.migennois.fr](http://www.migennois.fr)

# TRI DES DÉCHETS : ON SIMPLIFIE !



L&M et associés - contact@el-m.com 072016 - Imprimé sur papier recyclé par Filigrane Imprimerie à Nitry

ICI JE VIS,  
  
ICI JE TRIE

Pôle environnement  
du Migennois  
à votre service

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
  
L'AGGLOMÉRATION MIGENNOISE